

Zoom

les dossiers **thématiques** de l'académie de Rennes

enquête 2004

insertion dans la vie active

des sortants
de **BTS**,
de **terminales
professionnelles**,
de **BEP** et **CAP**

IVA

la répartition par niveau de formation

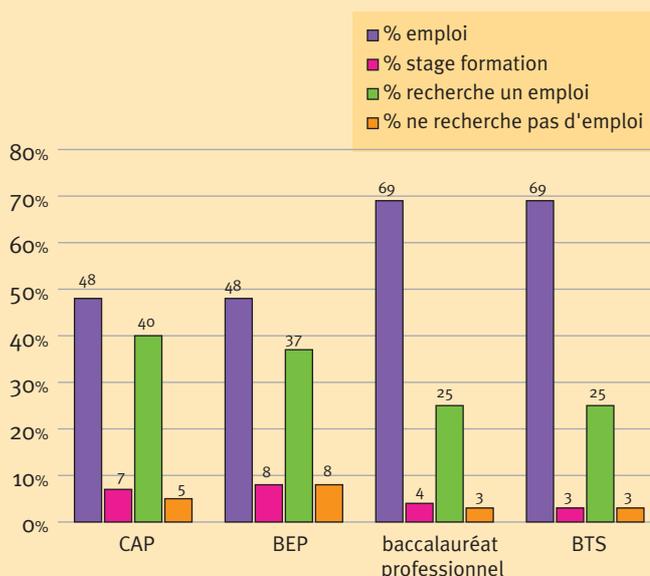
Enquête exploitée par le service des études, de la prospective et du pilotage (SE2P).

fiche technique

L'enquête concerne les jeunes sortis des établissements du second degré (lycées et lycées professionnels) en juin 2003 et les interroge sur leur situation au 1^{er} février 2004. Dans l'académie de Rennes, 180 établissements entrent dans le champ de l'enquête (lycées publics et privés, y compris les EREA).

- 175 établissements ont participé à l'enquête,
- 11067 jeunes ont été interrogés,
- 6 405 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 58%. En 2002, le taux de réponse était de 42%, en 2003 de 58%. Toutes les spécialités de formation présentes dans l'académie n'ont pas été enquêtées en 2004. Dans le prolongement de l'enquête réalisée en 2003, les spécialités retenues en 2004 sont celles qui n'étaient pas dans le champ précédent, de sorte que la moitié des sortants potentiels sont interrogés en 2004.

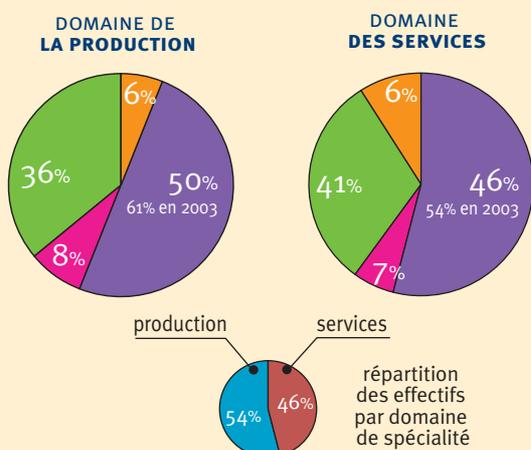
situation des sortants selon le niveau de formation
au 1^{er} février 2004



Plus le niveau de formation des jeunes est élevé, plus le taux d'emploi, 7 mois après la sortie du système éducatif, est élevé. Le secteur de formation influence les conditions d'insertion comme l'illustre l'analyse ci-après. Les données qui suivent montrent que les conditions d'insertion présentent des disparités selon le secteur de formation.

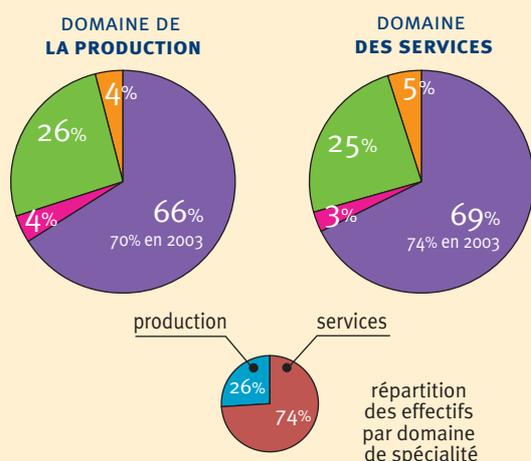
situation des sortants

situation des sortants de **BEP CAP**



Sur les 1 238 jeunes sortis au niveau V et ayant participé à l'enquête, 54% ont été formés dans une spécialité relevant du domaine de la production et 46% dans une spécialité relevant du domaine des services. Par rapport à 2003, les deux secteurs de formation s'équilibrent (en 2003, le secteur de la production représentait 59% et celui des services 41%). En 2004, au niveau V, le taux d'emploi pour les spécialités relevant du domaine de la production est supérieur de 4 points à celui du secteur des services (50% contre 46%). Par rapport à 2003, les taux d'emploi sont inférieurs respectivement de 9 et 8 points pour les secteurs de la production et des services.*

situation des sortants de **BTS**



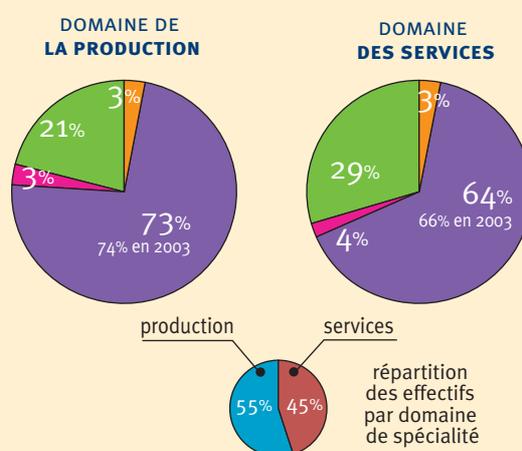
Au niveau III, 1 862 jeunes ont répondu au questionnaire. 26% ont été formés dans le secteur de la production et 74% dans le secteur des services. L'écart observé entre les taux d'insertion n'est plus que de 3 points entre les deux secteurs. Par rapport à 2003, les taux d'emploi sont inférieurs respectivement de 4 et 5 points pour les secteurs de la production et des services.

- emploi
- stage formation
- recherche un emploi
- ne recherche pas d'emploi

Les spécialités de formation retenues en 2004 modifient la part relative des deux filières de formation production/services.

Au niveau BTS, les spécialités relevant du domaine des services sont surreprésentées.

situation des sortants de **baccalauréat professionnel**



Sur les 955 sortants de niveau IV (baccalauréat professionnel) ayant participé à l'enquête : 45% sont originaires d'une formation relevant du domaine des services et 55% d'une formation relevant du domaine de la production. Les taux d'emploi enregistrés dans le domaine de la production (73%) sont supérieurs de 9 points à ceux des services (64%). Par rapport à 2003, la part des secteurs de spécialité est inversée, les taux d'emploi sont du même ordre que ceux observés pour les spécialités enquêtées en 2003.

Définition des niveaux de formation

Le niveau de formation s'apprécie en fonction de la dernière classe fréquentée :

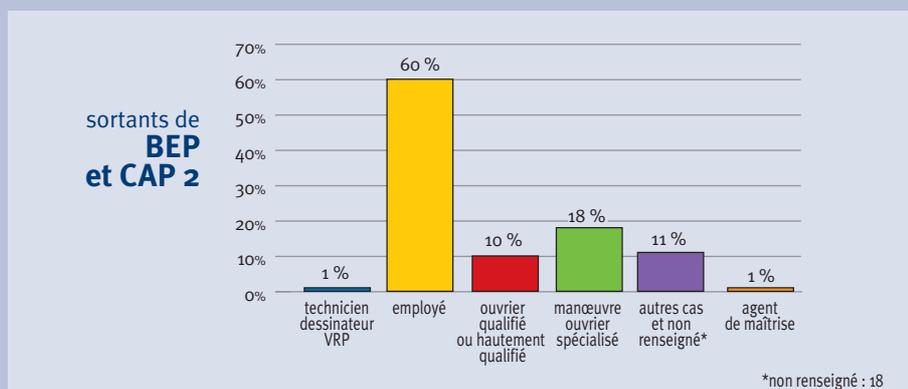
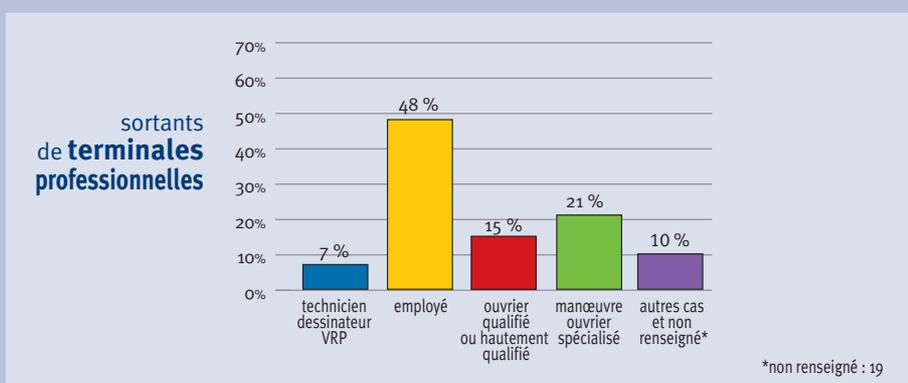
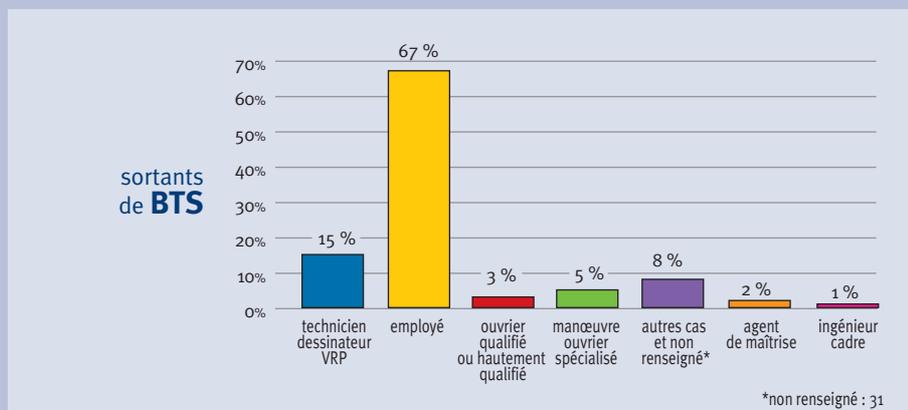
- **en cours niveau 5** : années non terminales d'un cycle de préparation au CAP ou au BEP.
- **terminale niveau 5** : classes terminales de formation au CAP ou BEP (3^{ème} année de CAP en 3 ans, 2^{ème} année du BEP et du CAP en 2 ans, mentions et formations complémentaires au CAP et au BEP), première professionnelle.
- **en cours niveau 4** : classes non terminales de formation conduisant au niveau 4 général et tech-

nologique (classes de 2^{nde}, 1^{ère} générale, 1^{ère} technologique, 1^{ère} d'adaptation au BT).

- **terminale niveau 4** : classes terminales de niveau 4 professionnel, général et technologique et première année de section de technicien supérieur.
- **niveau 3** : année terminale de section de technicien supérieur (BTS en 1 an, 2^{ème} année de STS en 2 ans, 3^{ème} année de STS en 3 ans) et formations complémentaires post BTS.

* Ce qui correspond sans doute au contexte économique plus difficile pour les sortants de niveau V et aux effets des spécialités retenues dans le champ de l'enquête 2004.

classification professionnelle



Pour les élèves en situation d'emploi au 1^{er} février 2004 et salarié d'entreprise, le questionnaire permet de renseigner la classification professionnelle en fonction de l'emploi occupé :

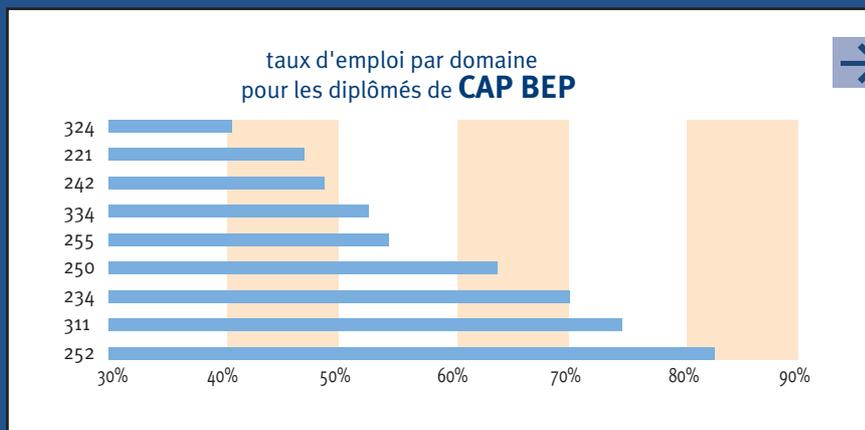
60% de l'ensemble des sortants en emploi s'insèrent comme employés, 12% comme ouvriers non qualifiés et 10% comme technicien dessinateur VRP.

Ces pourcentages sont à moduler selon le niveau de formation des sortants :

Si 1% des sortants de BEP-CAP appartiennent à la catégorie des techniciens, ils sont 15% pour les sortants de BTS et 7% pour les sortants de baccalauréat professionnel.

La catégorie manœuvre ouvrier spécialisé concerne près de 21% des sortants de niveau terminale professionnelle, 5% pour les sortants de BTS.

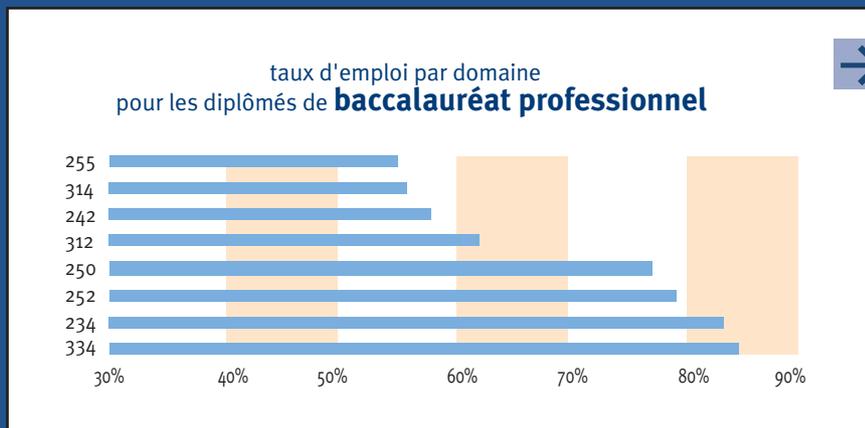
insertion par domaine de formation*



Avec un niveau V de diplôme, les taux d'emploi varient de 40% à 83% selon le domaine.

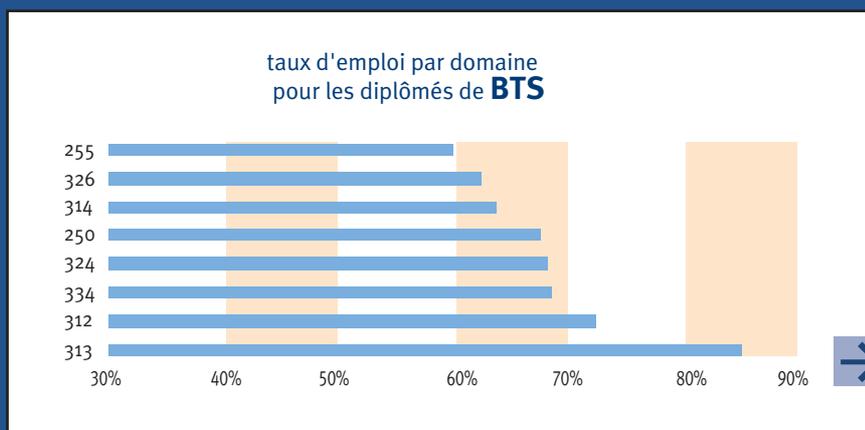
A l'exception du domaine 311 BEP "conduite et services des transports routiers", les taux les plus élevés ressortent du domaine de la production en particulier : domaine 252 MC "maintenance moteurs", 234 CAP "ébéniste" MC "charpente navire", domaine 250 BEP "maintenance des systèmes mécaniques automatisés".

A l'opposé, le taux le plus faible est enregistré dans le domaine des services 324 BEP "métiers du secrétariat".



Les taux varient de 55% à 84%. les taux les plus élevés portent sur les domaines 334 BAC PRO "restauration" et 234 BAC PRO "bois construction aménagement". les taux les moins élevés concernent les domaines 314 BAC PRO "comptabilité et gestion" et 255 BAC PRO "micro-informatique réseaux".

- Domaines de spécialités**
- 221 agro alimentaire
 - 234 travail du bois et de l'ameublement
 - 242 habillement y.c. mode couture
 - 250 spécialités pluritechnologique
 - mécanique électricité
 - 252 moteur et mécanique automobile
 - 255 électricité électronique
 - 311 transport manutention magasinage
 - 312 commerce vente
 - 313 finances banques assurances
 - 314 comptabilité gestion
 - 324 secrétariat bureautique
 - 326 informatique traitement de l'information
 - 334 accueil hôtellerie tourisme

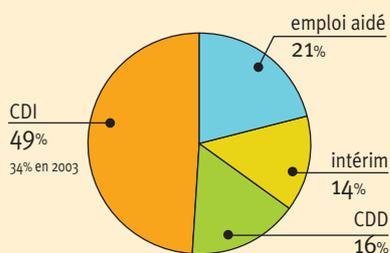


Pour les spécialités retenues les taux restent supérieurs ou égaux à 60%.

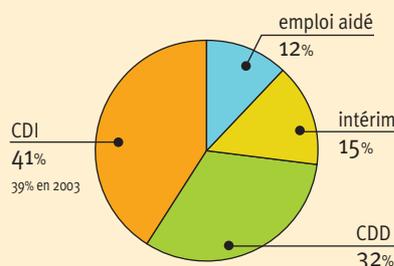
*Seuls sont traités les domaines de spécialité pour lesquels on dispose d'au moins 30 questionnaires exploitables.

statut de l'emploi et niveau de formation

statut de l'emploi
des sortants de **BEP**

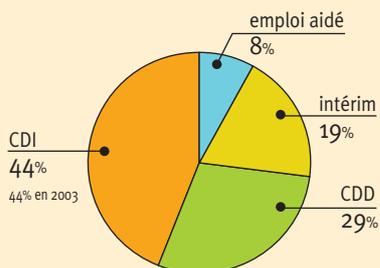


statut de l'emploi
des sortants de **CAP**

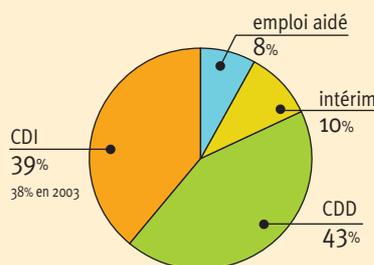


■ emploi aidé ■ contrat à durée déterminé (CDD)
■ intérim ■ contrat à durée indéterminé (CDI)

statut de l'emploi
des sortants de **baccalauréat
professionnel**



statut de l'emploi
des sortants de **BTS**



On analyse ici la situation d'emploi des jeunes qui ont déclaré être dans cette situation. Les questionnaires retenus portent sur :

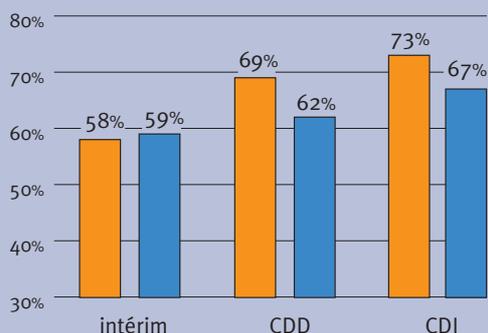
- 851 jeunes sortis de sections de techniciens supérieurs
- 502 jeunes sortis de 1^{ère} et deuxième année de baccalauréat professionnel
- 331 jeunes sortis d'année terminale de CAP et BEP

Le pourcentage de jeunes ayant obtenu un contrat d'intérim n'est pas sensible au niveau de formation.

La fréquence des contrats en CDI est plus élevée pour les sortants de formation baccalauréat professionnel que pour les sortants de formation de technicien supérieur.

L'augmentation du pourcentage de CDI pour les sortants de formation CAP et BEP (respectivement 39 et 34% en 2003) peut s'expliquer par les spécialités de formation retenues en 2004.

réponses aux questions sur l'orientation et l'information



69% des jeunes ayant retourné le questionnaire déclarent que leur orientation correspond à ce qu'ils voulaient faire et 57% déclarent avoir disposé d'informations suffisantes pour pouvoir choisir leur orientation. Cette satisfaction par rapport à l'orientation et l'information est plus forte pour les jeunes dont la situation d'emploi est stable.

■ orientation conforme
■ informations suffisantes

Directeur de la publication
 le recteur, Marc Debène
 Rédactrice en chef
 Nathalie Le Garjean
 Dossier préparé par
 le service des études,
 de la prospective
 et du pilotage (SE2P)
 Maquette, illustrations
 rectorat communication
 ISSN 1259-1092